

Annexe 4.1 : Légende du plan de masse

LEGENDE	
	Clôture : Hauteur 2m
	Portail d'accès : Longueur 5m x Hauteur 2m
	Zone PV
	Rue
	Chemin
	Bâtiment existant
	Limite cadastrale
	Zone SDIS : 5m
	Poste de transformation : Largeur 2,8m x Hauteur 3,0m x Longueur 6,7m
	Réserve incendie de 120m³ déjà existante
	Présence d'une haie arbustive (essence locale)